



GHR

Mulhouse Sud-Alsace

Formation Infirmier Organisateur de l'Accueil (IOA)

Action de formation continue et initiale encadrée par l'équipe pédagogique du Cesu68.

PERSONNELS CONCERNÉS ET PRÉ-REQUIS

Infirmier Diplômé d'Etat ou cadre de santé exerçant au sein d'une structure d'urgence et justifiant d'au moins 6 mois d'expérience

MODALITÉS RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS

Renseignements et Inscriptions auprès du CESU **au plus tard 2 mois avant le début de la session** de formation et dans la limite des places disponibles.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Connaître **les éléments de responsabilité et les aspects réglementaires** de la fonction d'infirmier Organisateur de l'Accueil.
- Optimiser **la qualité de l'accueil aux urgences** du patient et de son entourage
- Développer les compétences : technique, relationnelle, organisationnelle, l'accueil, l'examen clinique infirmier, la gestion des flux. L'IOA doit **accueillir, évaluer/trier, informer et rendre compte**

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le programme de formation alterne enseignement **théorique et pratique** de mise en situation professionnelle. Il s'appuie sur les recommandations des sociétés savantes (SFMU)

PROGRAMME

Jour 1 :

- Accueil et présentation
- Objectifs de la formation
- L'organisation des Structures d'Urgence
- Cadre réglementaire et missions de l'IOA
- Bases et règles d'évaluation/Tri aux Urgences (FRENCH Tri)
- Atelier de mise en situation professionnelle

Jour 2 :

- Les différentes échelles de Tri dans le monde
- Postures et attitudes d'écoute et de disponibilité ; les relations avec les accompagnants, pompiers, SAMU, police ; Cas d'une situation d'accueil difficile, gestion de l'agressivité
- Atelier de mise en situation professionnelle

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'enseignement est dispensé sous forme de pédagogie active basée sur l'apprentissage en groupe, jeu de rôle, mise en situation professionnelle, étude de cas et Analyse réflexive.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

Les attentes et les expériences des participants sont recueillies le Jour 1 et confrontées aux objectifs de la

formation. La satisfaction des participants est évaluée à l'issue de la formation et porte sur l'atteinte des objectifs, le programme de la formation, la méthode pédagogique et l'acquisition des compétences. Une attestation de formation est délivrée à l'issue des 2 jours de formation.

Durée



Dates de formation



Tarif



Lieu



Renseignements et inscriptions
Secrétariat CESU - 0389 67 87 12 - cesu68[at]ghrmsa.fr

GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100
87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS